

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 26 juillet 2018

DELIBERATION N° 130/07/2018 : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE EN VERTU DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 26 juillet à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 20 juillet 2018.

Présents Titulaires : 29

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Jean-François GARRIGUES, Bernard GISQUET, Clarisse HEULLAND, Benoit IBRES, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Bernadette SERIEYS, Claude VIGOUROUX.

Absents ayant donné pouvoir : 16

Mesdames, Messieurs, Danielle AMOUROUX à Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO à Marie-Claude BERLY, Nadine BOUVET à Paulette MULLER-DUPONT, Jean-Luc BUDOIA à Jean-François GARRIGUES, Alain CRIVELLA à Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE à Laurence PAGES, Alain GABACH à Bernard PAILLARES, Jacques GAYRAL à Pierre BONNEFOUS, Paul GRAND à Christian MOULIS, Annie GUILLOT à Clarisse HEULLAND, Francis LABRUYERE à Claude VIGOUROUX, Sophie LARAN à Pierre-Antoine LEVI, Valérie RABAULT à Rodolphe PORTOLES, Gaël TABARLY à Daniel DONADIO, Monique VALAT à Christian PEREZ, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

Absents Excusés : 3

Messieurs, Marc BOURDONCLE, José GONZALEZ, Thierry VIALON.

Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX

Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu l'article L.5211-10 du CGCT donnant au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer au Président pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée ;

Vu les délibérations n°42 du 23 avril 2014, n°147 du 30 juillet 2014 et n°2 du 4 février 2016, prises en application de cet article ;

Considérant que les décisions prises par la Présidente sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Communautaire et que la Présidente doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire ;

Considérant que les conseillers ont pris connaissance des décisions dont la liste est la suivante,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 19 juillet 2018, il vous est proposé de bien vouloir :

- prendre acte des décisions prises par Madame la Présidente conformément au tableau ci-dessous.

Ces décisions sont consultables dans leur intégralité sur simple demande au Secrétariat Général du Grand Montauban.

125	Adhésion à l'association TRANS.CITE - Année 2018	08/06/2018
126	Acte modificatif de nomination des mandataires de la régie d'avances "Enfance Jeunesse" - Complément à la décision n°37 du 06/03/2017	04/07/2018
127	Convention entre la CAF 82 et le Grand Montauban - Fonds publics et territoires axe 1 - Etre capable d'intégrer en accueil collectif de mineurs un enfant en situation de handicap	08/06/2018
128	Reprise de matériaux issus de déchetteries ou de points d'apport volontaire - Lot 6 : Transport et traitement des ferrailles et métaux non ferreux - Avenant N°1	12/06/2018
129	Indemnisation d'assurance suite au sinistre n° SCDB 2018-25 / Effraction à la déchetterie ZI Nord entre le 14 et le 16 avril 2018	12/06/2018
130	Mise à disposition du centre de plein air de Genebrières - Convention entre le Grand Montauban et l'association Familiale les Eclaireurs	14/06/2018
131	Vente d'une OPEL CORSA	14/06/2018
132	Vente d'un vélo sans assistance électrique	14/06/2018
133	Port Canal - Convention d'occupation du domaine public entre le Grand Montauban et la SARL LOT NAVIGATION	15/06/2018
134	Mise à disposition de locaux situés 35 avenue du Danemark Pépinière d'Entreprises - Convention entre le Grand Montauban et Initiative Montauban Tarn et Garonne	19/06/2018

135	Boulevard Urbain Ouest - Travaux de réalisation du tronçon 1C - Lot 5 : Espaces Verts : Avenant N°1	19/06/2018
136	Adhésion à l'association Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)	19/06/2018
137	Maitrise d'œuvre relative à la restauration du pont vieux : Attribution du marché	21/06/2018
138	Convention entre la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Le Bureau Information Jeunesse et le Grand Montauban : Organisation d'un accueil jeunes au pôle jeunesse de la Roseraie	22/06/2018
139	Convention de groupement de commandes entre le SIRTOMAD et le Grand Montauban - Traitement final des déchets ménagers et assimilés dans une installation classée	28/06/2018
140	Indemnisation d'assurance suite au sinistre n° SCDB 2018-22 / Barrière endommagée rue du docteur Lacazé par le véhicule d'un tiers le 28/03/2018	28/06/2018
141	Indemnisation d'assurance suite au sinistre n° SCDB 2018-03 / Une borne endommagée rue de la République par le véhicule d'un tiers le 08/01/2018	29/06/2018

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- de prendre acte des décisions prises par Madame la Présidente conformément au tableau ci-dessus.

LE CONSEIL PREND ACTE

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

01 AOUT 2018

De sa publication le :

et/ou notification le : **01 AOUT 2018**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 27 juillet 2018

La Présidente,
Brigitte BAREGES

